

Engagement de confidentialité des membres du CSI

(Pour les thèses soumises à des clauses de confidentialité, ce document est à compléter par le directeur de thèse et à faire signer les membres du comité de suivi individuel du doctorant)

Site de : Angers Brest Le Mans Lorient-Vannes Nantes Rennes

Nous soussignés, agissant en qualité de membres du comité de suivi individuel du doctorant :

NOM et prénom du doctorant :
Date de 1^{ère} inscription en doctorat :
Etablissement d'inscription :
Sujet de la thèse :
Laboratoire d'accueil :

Sous la direction de :

Directeur de thèse :
1^{er} Co Directeur ou co-encadrant (s'il y a lieu) :
Co-encadrant (s'il y a lieu) :

nous engageons à tenir pour confidentielles toutes les informations recueillies sur les travaux de la thèse dans le cadre du comité de suivi du doctorant.

Nous nous engageons à ne pas utiliser le savoir-faire lié aux informations confidentielles dans le but d'une exploitation directe ou indirecte.

Sont couverts par la confidentialité :

- Le mémoire de thèse et tout autre document s'y rapportant, sous quelque forme que ce soit,
- Les informations communiquées au cours d'échanges portant sur les travaux de la thèse.

Ces informations seront maintenues confidentielles jusqu'à ce que ces informations tombent dans le domaine public.

Nous nous abstenons durant ce délai de les divulguer sous quelque forme que ce soit à des tiers, y compris à une société, ou à un établissement.

Fait à

	NOM & Prénom	Etablissement / Fonction	Signature
Référent-CSI			
2 ^{ème} membre du comité			